

6 étapes pour des cadeaux de Noël réussis

Les cadeaux pendant la saison des fêtes sont courants et peuvent être utilisés pour établir la bonne volonté et renforcer les relations, mais il faut faire attention lorsque l'on donne ou que l'on reçoit.



1

Familiarisez-vous avec la politique de RPM en matière de cadeaux, de divertissements et de dons.

2

Ne sollicitez pas de voyages, de cadeaux ou de divertissements.

3

Les cadeaux doivent :

- Présenter une valeur nominale
- Être peu fréquents
- Ne pas être offerts, donnés ou acceptés sous conditions ou s'ils peuvent être considérés comme étant sous conditions.

4

N'offrez pas, ne donnez pas et n'acceptez pas de cadeaux en espèces ou équivalents (par exemple, une carte Visa prépayée). Ceux-ci sont interdits.

5

N'offrez pas, ne donnez pas ou n'acceptez pas de voyage ou d'hébergement de la part d'un tiers sans l'accord préalable du service juridique et de conformité de votre groupe ou de RPM.

6

En cas de doute, contactez le service juridique et de conformité de votre groupe ou de RPM à l'adresse compliance@rpmnc.com avant d'échanger des cadeaux.

